



DE VIVE VOIX 32

3 juin 2014

LE TON CHANGE À LA CSN

Par Michel Milot

Le 64^e Congrès de la CSN se tenait la semaine dernière à Québec, et 4 membres de votre exécutif y ont participé. Ce furent 5 journées intenses – de 8 h 30 à 18 h – avec, en prime, des activités de solidarité en soirée (une régionale, une fédérative avec des invités internationaux ainsi que la grande soirée de solidarité du Congrès du jeudi, sur fond de défaite de la sainte flanelle...). Le Congrès triennal de la CSN, c'est majeur : plus de 2800 délégués provenant de toutes les régions du Québec qui représentent près de 300 000 travailleurs et travailleuses de tous les secteurs du public et du privé qui se réunissent afin de donner les orientations des prochaines années à la centrale. Les termes « employeur », « entreprise » et « institution » peuvent donner l'impression d'une difficile cohabitation, mais à l'évidence, l'union des forces syndicales pour faire face au rouleau compresseur néolibéral est incontournable. Non seulement la CSN est une grosse machine, mais les discussions qui se sont tenues sur les alliances stratégiques démontrent que notre rapport de force passe aussi par les alliances, comme ce sera le cas lors des négociations du secteur public en front commun. Constat : la CSN c'est gros, mais ce n'est pas suffisant!

C'était la 3^e fois que je participais à un congrès de la CSN et j'ai accueilli avec enthousiasme le changement de discours. Celui-ci évolue, car le système économique a des effets de plus en plus néfastes sur le travail. L'impact des modes de gestion du capitalisme avancé sur les conditions de travail des syndiqués est de mieux en mieux compris, et les pratiques syndicales doivent se transformer afin de le contrer. J'ai senti cette volonté de changement. Le syndicalisme n'est peut-être pas encore prêt à remettre en question le principe de croissance, mais ce jour-là n'est peut-être pas si lointain, surtout qu'on commence à réaliser qu'il existe des solutions pour contrer ses effets potentiellement négatifs sur les emplois.

Les discussions sur les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2017 ont pris beaucoup de place. En effet, à la CSN (contrairement à ce qu'en disent les valets de Stephen Harper), cet exercice se fait de manière transparente et démocratique. L'objectif vise à s'assurer que les revenus provenant des cotisations (per capita), représentant une somme de 252 895 136\$, servent au mieux les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs, qu'ils permettent d'améliorer les conditions de vie des membres de la Confédération ainsi que celles de l'ensemble de la population. Ce n'est pas une tâche anodine!

Les orientations de la CSN se font sur la base de propositions adoptées. Avant de tenir la plénière avec les 2800 délégués, les amendements sur des propositions recommandées par le comité pré-congrès se font dans une dizaine d'ateliers. Par la suite, un comité synthèse des ateliers harmonise, adapte, intègre les amendements ou recommande au Congrès leur rejet. Avec certains délégués provenant des cégeps, nous avons convenu d'unir nos efforts afin d'emmener certains amendements dans le plus grand nombre d'ateliers. C'est grâce entre autres à cette stratégie que l'analyse du recours aux lois spéciales et des moyens de les contrer a été incluse dans l'évaluation du rapport de force qui amorce une négociation de convention collective.

Les deux thèmes principaux sur lesquels nous avons à débattre étaient « Travail et emploi » ainsi que « Syndicalisme et rapport de force ». La teneur des propositions témoigne du changement de ton à la CSN même si celles-ci étaient parfois trop pointues ou trop vagues. Les propositions portant sur les enjeux suivants ont été adoptées :

- retour à l'ordre du jour de la réflexion si chère à feu Michel Chartrand sur la pertinence de la mise en place d'un revenu de citoyenneté;
- lutte contre le recours aux agences de placement, à la sous-traitance et aux PPP;
- analyse de l'impact sur les conditions de travail, sur la précarité, sur la qualité des services et sur l'autonomie professionnelle des nouveaux modes de gestion axés sur l'optimisation (comme l'assurance qualité, la méthode LEAN, etc.);
- organisation d'États généraux sur le syndicalisme;
- développement de partenariats avec des groupes de défense des droits des travailleurs et des travailleuses non-syndiqués;
- lancement d'un projet pilote permettant l'adhésion à la CSN sur une base individuelle (l'objectif est surtout de rejoindre des travailleurs atypiques, temporaires, œuvrant dans des lieux de travail difficiles à syndiquer, etc.);
- soutien dans l'utilisation des médias sociaux et d'autres moyens de communication afin de redynamiser la démocratie syndicale;
- objectifs ambitieux de participation des membres à la vie syndicale;
- étude d'expériences participatives inspirantes dans le but de renouveler les pratiques de démocratie syndicale.

Enfin, l'ensemble des membres de l'exécutif sortant de la CSN a été reconduit dans ses fonctions, à l'exception de Denise Boucher, qui part à la retraite. Véronique De Sève, du Conseil central du Montréal métropolitain, a été élue au poste de troisième vice-présidente.

Sous le thème « J'y crois! » (il est vrai qu'à l'occasion, l'événement pouvait ressembler à une grande messe...!), le Congrès de la CSN, nécessaire et incontournable, se veut un grand moment de solidarité. En effet, voir venir au micro le Syndicat des travailleurs des mines Seleine des Îles-de-la-Madeleine, celui des employés manuels de la ville de Terrebonne, celui des travailleurs de la brasserie Labatt, ceux de la santé et de l'éducation, celui de la société Radio-Canada, et j'en passe, témoigne de la grande diversité, de la vivacité et de la force de la CSN.